

Prélude aux rebellions en Afrique du Nord : Les mutineries de soldats maghrébins , décembre 1944 – mai 1945

Présentation des carnets de l'historien Jacques Godechot par Thierry Godechot

NDLR: Ce document intéresse plus spécialement les Français mais rend compte des frustrations qui ont précédé les guerres de décolonisation et se sont manifestées au lendemain du deuxième conflit mondial.

Relisant les carnets de guerre de mon père, l'historien Jacques Godechot, alors mobilisé comme lieutenant de réserve à l'Etat-Major de la subdivision de Versailles, je trouve cette note : " 15 décembre 1944 : à Versailles, émeute des Nord-Africains qui ont deux tués et 5 blessés. Ils ont pris deux commandants de gendarmerie et 40 gendarmes qu'ils gardent en attendant qu'on libère trois des leurs arrêtés hier soir ".

Les faits rapportés ci-dessus ne paraissent pas avoir fait l'objet de comptes-rendus dans la presse de l'époque, soumise à la censure, d'autant qu'ils ont eu lieu au moment des premiers succès de la contre-offensive allemande des Ardennes.

On n'en trouve aucune mention dans le recueil de documents publié par le Service historique de l'Armée de terre sur les prémices de la guerre d'Algérie. Les archives du Service historique de l'Armée ne contiennent à cet égard que très peu de renseignements. M. Belkacem Recham évoque très brièvement ces événements dans son ouvrage " Les Musulmans algériens dans l'armée française ". En revanche on trouve dans les archives historiques de la Gendarmerie nationale au fort de Charenton, trois comptes-rendus de ce qui s'apparente à une véritable mutinerie.

La Mutinerie dont nous allons rapporter le déroulement n'a pas été un fait isolé à la fin de la deuxième guerre mondiale, et a touché plusieurs corps de troupe nord-africains stationnés en métropole. Ces faits se situent alors que le commandement note dans les unités, après la bataille de Belfort (14 - 28 novembre 1944) une véritable crise du moral parmi une partie des combattants de la 1^o armée française.

Cette crise semble avoir débouché sur des mouvement de révolte dans des unités stationnées à l'arrière, en particulier dans les Centres de regroupement des indigènes nord-africains (C.R.I.N.A.) qui, juste après la Libération sont créés dans toutes les régions militaires : on en trouve à Bédarieux, à Sète, à Rennes, à Vernon, à Marseille, à Mayenne, à Belfort, à Caen.

Ces centres étaient destinés à regrouper des soldats maghrébins de différentes origines, anciens prisonniers de guerre employés par les Allemands comme travailleurs en France et libérés par l'avance alliée, militaires maghrébins encadrés dans des bataillons de travailleurs après la dissolution de l'armée d'armistice, en novembre 1942, membres des F.F.I. ou des F.T.P. d'origine nord-africaine, déserteurs, isolés.

Les dossiers concernant ces centres, aux archives de Vincennes sont quasiment vides et ce n'est que par recoupement avec d'autres dossiers que l'on peut avoir un aperçu des mouvements qui les ont agités à la fin des hostilités.

Ainsi, outre la mutinerie de Versailles qui paraît avoir été la plus grave, des rebellions relativement importantes ont touché en octobre 1944 un centre de regroupement à Lyon, le premier bataillon de marche nord-africain à Angoulême en février 1945, et le C.R.I.N.A. de Vernon en mai 1945. Seul la mutinerie de Versailles a débouché sur des manifestations de rue.

Décembre 1944, la caserne Denfert-Rochereau de Versailles abrite 800 indigènes nord-africains, autrefois prisonniers de guerre, employés dans la région par les Allemands et rendus à la liberté à la Libération. Cette formation, le Centre de regroupement des indigènes nord-africains (C.R.I.N.A.) est encadrée

par " quelques officiers français et indigènes ainsi que par des sous-officiers en grande majorité indigènes " . Par ailleurs, à la caserne de la Reine, sont réunis 1.100 indigènes coloniaux dans le " centre de triage des troupes coloniales " encadrés par 16 officiers..

Le capitaine commandant la section de gendarmerie de Versailles dans son rapport du 16 décembre 1944 mentionne des incidents locaux de plus en plus graves causés " depuis deux mois " par les militaires nord-africains et noirs : " attaques sur la voie publique, bris de glaces dans les cafés et les boulangeries, scènes de désordre et bagarres dans les maisons closes, occupation par la force des salles de cinéma "

C'est semble-t-il ce genre d'incidents, le 13 décembre 1944, qui va être le prélude à ce qu'on peut qualifier de véritable mutinerie.

Le commandant de la brigade de Versailles signale ce jour-là, vers 18h30, les premiers incidents " à la suite de mesures que le commandement avait prises à titre de sanctions vis à vis des militaires nord-africains, mais mesures rapportées car les indigènes étaient fort nombreux et armés "

Malgré cette mesure d'apaisement, la brigade est alertée sur la présence de " 150 indigènes à proximité du cinéma Le Foyer où ils contrôlent les entrées ". A 23h45, la séance terminée, le calme revient.

Le 14 décembre, de nouveaux incidents éclatent : " boulangers frappés car ils refusent de vendre du pain sans ticket ; des devantures sont brisées ; une rixe éclate dans un café ". La situation dégénère dans la soirée, à 23h45 " un débitant de boisson téléphone à la gendarmerie car son établissement venait d'être saccagé et lui-même frappé par les indigènes " ; à 23h. les Nord-Africains arrêtent et fouillent les passants devant le cinéma Kurssal et " un officier de la military police " demande l'intervention de la gendarmerie " car les membres de son unité ont été interpellés et fouillés par les Nord-Africains ".

C'est alors qu'une patrouille de 14 gendarmes est envoyée, qui arrête à 0h30 trois Nord-Africains pris de boisson " au café Bretel ". L'un d'entre eux blesse un gendarme d'un coup de marteau, tandis que des soldats américains également " pris de boisson " prennent fait et cause pour les Maghrébins, ce qui oblige la gendarmerie à appeler la police militaire américaine. Le soir même un des prisonniers sera relâché.

Le 15 décembre l'arrestation des trois militaires va transformer l'agitation en une véritable mutinerie : dès 9h45, la place de Versailles avise la gendarmerie que " les indigènes du C.R.I.N.A. forment le projet de délivrer les prisonniers ". Ces derniers sont alors transférés à Paris à 11h. sur ordre du Général commandant d'armes de la place de Versailles. Néanmoins vers 13h. " les indigènes se rassemblent et se dirigent vers la gendarmerie, ils assiègent la caserne de la rue d'Anjou et y font prisonniers 1 officier et 14 gradés et gendarmes, conduits alors à la caserne Denfert-Rochereau ", tandis que d'autres gendarmes isolés, rencontrés en ville ainsi que des agents de police sont également emmenés à la caserne Denfert-Rochereau. Le rapport du chef de la brigade de Versailles se poursuit : " forts des otages qu'ils conservaient, et encouragés par leur succès, les indigènes deviennent plus agressifs, se répandent en ville, attaquent les passants, paralysent la circulation, assiègent diverses casernes et la maison d'arrêt ? . "

Vers 15h. " ils (les mutins) faisaient connaître leurs revendications : ils exigeaient que leur trois camarades arrêtés soient remis en liberté, y compris un indigène marocain arrêté le 12 décembre pour cambriolage ".

Au cours des pourparlers " ils annoncent sans y mettre de formes leur intention de les (les otages) massacrer pour venger leurs camarades, surtout si à la suite des bagarres qu'ils prévoient en cas de réaction énergique de la force armée, certains d'entre eux étaient tués ou blessés ".

Cependant la situation s'aggravait encore : vers 15h.30, c'est un peloton de 35 C.R.S. venu en renfort pour dégager la maison d'arrêt qui, cerné avenue Thiers par 150 indigènes, était désarmé et emmené à la caserne Denfert-Rochereau. Vers 16h., un fort contingent de Nord-Africains attaquait le camp de Satory, blessait grièvement un officier de gendarmerie qu'il prenait aussi en otage, tandis que deux chefs d'escadron et deux gendarmes s'ajoutaient aux prisonniers, désormais au nombre de 54, entre les mains des mutins. Lors de l'attaque du camp de Satory, les gendarmes ayant réagi avec leurs armes, les indigènes ont 4 blessés graves et " des blessés légers ".

Les rapports de gendarmerie décrivent la " tactique " des révoltés : " les 700 ou 800 indigènes de la caserne Denfert étaient fractionnés en groupes de la valeur d'une section, commandés par un gradé et guidés par des indigènes en civil, ou mieux par des européens en tenue bourgeoise. Les évolutions et commandements étaient exécutés en général au sifflet. Des Malgaches de la caserne de la Reine, et des indigènes de l'A.O.F. de la caserne d'Artois étaient venus grossir le nombre des Nord-Africains. Ils étaient tous armés, soit de matraques, soit de pierres, soit de pistolets, revolvers, mitraillettes, fusils-mitrailleurs? "

Devant l'ampleur de la mutinerie, le risque couru par les otages, l'inquiétude de la population, le commandement cédait, et vers 21h., les 3 indigènes arrêtés étaient de retour à la caserne, libérés. Aussitôt les 54 otages dont deux officiers supérieurs étaient libérés.

Le 16 décembre, " pour parer au retour de faits semblables ", un renfort de 500 gendarmes et un détachement d'engins blindés étaient amenés à Versailles, et obtenaient le 17 décembre la restitution " d'une partie des armes prises sur les otages ". Le 19 décembre, la caserne Denfert-Rochereau était évacuée et les indigènes embarqués en gare des Matelots. Les rapports ne précisent pas leur destination, mais une note de l'Etat-Major de l'Armée du 20 mars 1945, à propos des incidents d'Angoulême indique que ces militaires ont été rapatriés par priorité en Afrique du nord.

Le déroulement des mutineries de Lyon, Angoulême et Vernon n'a pas fait l'objet de compte - rendus de la gendarmerie et les archives de l'armée de terre ouvertes à la consultation ne les évoquent que très brièvement . Une note du commandement de l'Armée du sud donne simplement une appréciation sur les causes générales du mouvement de Lyon. La " Charente libre " quotidien d'Angoulême publie le 6 février 1945 un communiqué du colonel commandant la subdivision, rappelant l'interdiction de servir des boissons alcoolisées aux indigènes nord-africains et mentionne à ce propos " des incidents qui auraient pu être graves à Angoulême ", seule allusion à la mutinerie. S'agissant du C.R.I.N.A. de Vernon dans l'Eure, la lettre du général Legentilhomme déjà citée mentionne de graves incidents provoqués par d'anciens prisonniers de guerre nord-africains.

Ces faits ont d'ailleurs donné lieu à plusieurs mandats d'arrêt émis le 28 mai 1945 par le juge d'instruction près le Tribunal militaire de la 3eme R.M. pour " rébellion, coups et blessures volontaires " signifiés par la gendarmerie . Ces incidents ont peut-être été provoqués une violente altercation ayant mis aux prises un caporal nord-africain et un soldat métropolitain par ailleurs repris de justice, le 13 mai 1945, où seul le nord-africain a été sanctionné . S'agissant de la mutinerie d'Angoulême, l'Etat-Major de l'Armée indique " qu'il n'est pas souhaitable que de tels incidents aient pour effet de donner ainsi que cela a été le cas après ceux de Versailles, et comme il est demandé par le commandant de la IVeme R.M. , aux éléments les moins disciplinés, une priorité pour le rapatriement "

Quelles sont les causes de ces rébellions ? s'agissait-il pour les mutins de revendiquer leur rapatriement en Afrique du nord ? Pour le Chef d'escadron Martin-Morice, commandant la légion de Seine et Oise, il faut rechercher l'origine de ces troubles " dans la propagande intense faite par les

Allemands auprès des indigènes pendant leur captivité, et dans l'inaction dans laquelle ils ont été laissés depuis leur regroupement au C.R.I.N.A. ", et il donne un exemple : " un gradé noir, originaire de la Guinée française, a déclaré ?.que les Noirs accepteraient la domination de n'importe quel blanc sauf des Français ".

La note de l'Armée du sud concernant les mouvements de Lyon mentionne aussi la propagande allemande : " au stalag 3A de Berlin et aux stalags 238 et 240 dans la région de Bordeaux, les Allemands formaient des propagandistes pris parmi les prisonniers nord-africains, sous-officiers de préférence "

A Versailles, les mutins revendiquent " les mêmes droits que les Français : ?un Nord-Africain a exposé que ce sont les indigènes seuls qui se sont battus en première ligne pendant la campagne de 1939-40, que ce sont eux qui ont le plus souffert en captivité et que par conséquent ils doivent avoir les mêmes droits que les Français, et en particulier celui de consommer de l'alcool à leur guise ".A Vernon la Gendarmerie note " les rapports difficiles de la population avec les soldats nord-africains " qui rappellent " qu'ils sont venus d'Algérie pour la libérer " .

Le commandant Martin-Morice ajoute que l'inaction dans laquelle ces militaires ont été laissés depuis la Libération a été néfaste : " ils ont noué des relations avec des individus peu recommandables?.ils ont pu dissimuler des armes qu'ils se sont procurés on ne sait comment, ils ont trouvé chez les Noirs, des frères de religion qu'ils ont entraînés avec eux. Le terrain était déjà préparé par la propagande allemande. Il fut facile d'y faire germer la révolte." A Angoulême selon la note de l'E.M.A. " il semble qu'à la base des incidents, il y ait un manque absolu de discipline dans les unités où ils se sont produits ". Tandis qu'à Lyon la note du commandement cite " les partis nationalistes de l'Afrique du nord (Etoile nord-africaine, Ulémas, Destour) qui se sont livrés de leur côté à une action de propagande dans ce milieu en faisant appel à ses sentiments religieux et xénophobes " .

A Versailles le rapport de gendarmerie contient une remarque intéressante et prudente : " **il a été signalé que des civils, qu'il n'a pas été possible d'identifier, accompagnaient les groupes et les excitaient.** Faut-il y voir l'action d'isolés ou celui de la 5eme colonne ". Au lendemain de la Libération, l'officier de gendarmerie se garde d'évoquer la possible action du parti communiste et de sa propagande, ni celle des partis nationalistes, plus probables qu'une mythique 5eme colonne. En revanche il écrit que "la marche sur Satory aurait été déterminée par l'annonce faite aux indigènes qu'il s'y trouvait des Allemands déguisés en gendarmes ", ce qui paraît en contradiction avec ce qui précède.

Plusieurs remarques peuvent être faites au sujet des événements rapportés ci-dessus :

A Versailles, l'agitation s'est développée plusieurs jours avant l'arrestation des trois soldats maghrébins qui a déclenché la mutinerie et la prise d'otages.

A cet égard, la faiblesse de l'encadrement, l'inaction, l'amertume des maquisards nord-africains séparés de leurs camarades européens et versés dans les C.R.I.N.A., soit dans des unités purement nord-africaines , et, sans doute, les problèmes alimentaires comme en témoignent les attaques de boulangeries, ont certainement été des facteurs qui ont entraîné la fermentation au sein de ces militaires nord-africains. La propagande allemande sur ces anciens prisonniers comme l'indiquent les rapports de gendarmerie n'est sans doute pas étrangère à la revendication d'égalité avec les Français ; plusieurs rapports antérieurs signalent les problèmes soulevés par le refus de servir des boissons alcoolisées aux indigènes sujets français, consigne donnée par les autorités militaires françaises, alors que les soldats noirs américains ne sont pas soumis à cette règle. C'était là sans doute une des manifestations les plus patentes de cette inégalité pour des soldats qui estimaient avoir été particulièrement mal traités depuis 1939. Enfin l'action des partis nationalistes nord-africains, celle probable du parti communiste,

moins sûre celle d'anciens miliciens, a pu aggraver le mouvement des mutins, qui au moins à Versailles, semble-t-il, ont agi avec discipline sous la direction des gradés indigènes.

A Versailles l'affaire s'est terminée sans mort d'homme, contrairement à ce qu'a écrit le lieutenant Jacques Godechot dans son carnet, cela est du autant au sang-froid des forces de l'ordre qu'au fait, signalé par le commandement des gendarmes, que ces derniers, cinq mois après la Libération, étaient toujours quasiment désarmés, ne disposant chacun que d'un pistolet et de sept cartouches, les pistolets mitrailleurs Mas 38 en dotation étant dépourvus de ressort de rappel et de ce fait inutilisables. Ceci étant, il est probable qu'aux yeux des mutins qui allaient revenir dans leur pays natal, les forces de l'ordre et les autorités françaises en général, ont ces jours là encore perdu de leur prestige. Un rapport émanant du XIXeme C.A. (Alger) notait ainsi : " de différents côtés on signale le mauvais esprit et l'indiscipline des rapatriés musulmans qui, ayant subi la propagande de certains milieux nationalistes, manifestent en Algérie, leur désir de ne plus obéir aux caïds et aux administrateurs " . Sans doute les intéressés allaient-ils être les agents d'autres révoltes, celle du 8 mai 1945 à Sétif n'était pas éloignée.

Thierry Godechot

www.geopolitis.net